

Les origines et l'histoire de la langue luxembourgeoise

*Traduction libre par Bertrand Dondelinger de la Conférence donnée par la linguiste **Natalia Filatkina** de l'Université de Trèves dans le cadre de la « Formatioun Lëtzebuergesch » organisée par Arelerland a Sprooch (Conférence tenue à la Fondation Universitaire d'Arlon le 09/12/2006)*

Au vu de la courte histoire de la langue luxembourgeoise, il pourrait sembler facile de parler de sa naissance et de son évolution. En effet, le luxembourgeois est qualifié de « langue la plus récente parmi les langues germaniques occidentales », car au sens contemporain du terme, on ne peut parler réellement de langue qu'à partir du 19^{ème} siècle. C'est à cette époque teintée de nationalisme patriotique dans toute l'Europe que l'on situe les débuts de la conscience nationale des Luxembourgeois et de leur identité propre au travers de la langue. Les premiers ouvrages littéraires, grammaires et dictionnaires datent également de cette époque. L'élan social se renforce progressivement après l'occupation nazie durant la 2^{ème} guerre mondiale pour déboucher sur la loi de 1984 qui fait du luxembourgeois la langue nationale du pays.

Pour un historien cependant, une langue existe bien avant qu'elle n'acquière une fonction identitaire, politique ou administrative au sein de la société. Elle existe en tant que dialecte populaire et devient une réalité plus tangible au moment de la découverte des premiers écrits. Elle n'existe pas isolément mais en relation avec d'autres dialectes apparentés au sein d'un espace géographique plus large. Elle se dégage progressivement de cette structure sous l'influence de facteurs extra-linguistiques

Ainsi en est-il du luxembourgeois qui s'est développé en langue distincte à la suite d'événements historiques. Sa réalité historique n'est perceptible qu'à partir du 19^{ème} siècle, mais des traces sont déjà bien présentes durant le haut Moyen-Âge en lien étroit avec l'histoire des dialectes germaniques occidentaux. Parler de cette « pré-histoire » en particulier est extrêmement difficile du fait des témoignages clairsemés et des recherches linguistiques lacunaires.

Au cours de ma présentation, je vais essayer d'esquisser au mieux l'histoire ainsi que la « pré-histoire » de la langue luxembourgeoise. Pour ce faire, il me semble indispensable d'aborder au préalable l'évolution historique du plurilinguisme au Luxembourg. Je conclurai par l'analyse systématique de quelques exemples qui illustrent l'évolution du luxembourgeois au sens strictement linguistique.

Je voudrais souligner que la présente conférence ne reflète que partiellement les résultats de mes recherches sur ce thème. Elle repose en réalité sur les connaissances accumulées au cours des recherches menées par mes collègues du centre de recherche linguistique de l'Université de Trèves. Au terme de cette conférence, j'aimerais aussi vous présenter brièvement notre centre de recherche sur la langue luxembourgeoise.

1. Classification historique et linguistique

Le luxembourgeois est à classer du point de vue historique et linguistique parmi les dialectes mosellans du moyen-allemand occidental. Le francique mosellan étend son aire linguistique sur les régions de Trèves, de Luxembourg et de quelques territoires avoisinants. Il forme avec le francique ripuaire (autour de Cologne) et le francique rhénan (autour de Mayence et de Francfort-sur-le Main) ce que l'on appelle l'espace linguistique du moyen-allemand occidental. Il se distingue cependant des deux autres dialectes par des différences de prononciation : ainsi au nord, la ligne *dorp/dorf* sépare le francique mosellan du francique ripuaire ; au sud, c'est la ligne *dat/das* (ou *wat/was*) qui sépare le francique mosellan du francique rhénan.

Le luxembourgeois comporte encore quatre sous-dialectes au nord, au sud, à l'est et à l'ouest du pays. Les différences se manifestent essentiellement dans la prononciation des mots, mais elles n'empêchent pas la compréhension mutuelle.

Hartmut Beckers, *Westmitteldeutsch*, dans : Althaus, Hans Peter /Henne, Helmut/ Wiegand, Herbert Ernst (Hg) : *Lexikon der germanistischen Linguistik*. 2. A., Tübingen, 468-473 (ici p. 472)

La structure phonétique des dialectes des différentes régions au début du 20^{ème} siècle est largement documentée par les travaux de R. Bruch et H. Palgen ainsi que par le « luxemburgischer Sprach-atlas (LSA), comparer la bibliographie et l'exposé sur les développements phonétiques dans P. Gilles, *Dialektausgleich im Lëtzebuergeschen*, p. 47 et suivantes.

Ces dernières décennies, la modernisation de notre société et la mobilité croissante ont conduit à des modifications dans la structure et l'usage des dialectes. Une enquête empirique de P. Gilles confirme une tendance générale à l'uniformisation des patois. Cette tendance se manifeste par une réduction des variations dialectales au profit du luxembourgeois du centre du pays (vallée de l'Alzette). Cependant (et cette tendance opposée semble bien plus forte), on observe encore aujourd'hui une conscience forte des marques distinctives des dialectes locaux. Cela se traduit dans la conversation spontanée par une empreinte relativement constante des différents dialectes régionaux, que ce soit entre locuteurs d'un même dialecte ou avec des personnes utilisant un autre patois. D'après P. Gilles, la dynamique dialectale du luxembourgeois oscille constamment entre l'uniformisation linguistique d'une part et la conservation du patois régional d'autre part.

Par ailleurs, le luxembourgeois est fortement marqué par la proximité géographique de la frontière linguistique germano-romane. Nous ne pouvons aujourd'hui reconstruire que par approximation l'évolution de cette frontière linguistique à cause de l'absence de témoignages historiques et de cartes. La seule certitude, c'est qu'elle a son aspect actuel depuis le 11^{ème} siècle environ. Les mots d'origine romane sont si omniprésents et si intégrés dans le vocabulaire qu'ils ne peuvent plus être qualifiés d'étrangers et ne sont d'ailleurs pas ressentis comme tels par les Luxembourgeois eux-mêmes.

Comme déjà mentionné au début, le concept de langue luxembourgeoise au sens socio-linguistique du terme n'est applicable que depuis la fin du 19^{ème} siècle. Son évolution historique est cependant retraceable depuis le haut Moyen-Âge.

à cet endroit , page 256

P. Gilles, *Virtual convergence*, dans : *Folia Linguistica* XXXii/1-2,32 (1998), p. 74

P. Gilles, *Die Konstriktion einer Standardsprache*, dans : *Dialectologie zwischen Tradition und Neuansätzen*, p. 202.

Wolfgang Haubrichs, *Geschichte der deutsch-romanischen Sprachgrenze im Westen*, dans : *Sprachgeschichte. Ein Handbuch zur Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung*. Hg v. Werner Besch – Anne Betten-Oskar Reichmann- Stefan Sonderegger. 2. A., 4. Teilbd. Berlin – New York 2004, p. 3331-3346

2. Aspects de l'histoire de la langue luxembourgeoise

2.1 Haut Moyen-Âge : de 750 à 1050 environ

En l'an 963 le comte Sigfrid de la Maison d'Ardenne acquiert un fortin du nom de *Lucilinburhuc* (la petite forteresse) de l'abbaye Saint Maximin à Trèves, en échange d'un domaine qu'il possédait à Feulen. L'acte d'échange original en latin¹ est visible au musée de la Ville de Luxembourg. Ce document est considéré comme l'acte fondateur du Luxembourg. Par la suite, le château fortifié donna son nom à la ville et au pays. Sigfrid devient le fondateur de la Maison de Luxembourg.

Cet événement ne modifia guère la situation plurilingue existante dans la région. Pendant la période celtique, la peuplade mixte celto-germanique des Trévires s'était établie sur ce territoire. Par la suite, la conquête des Romains (53 av. J.C.) incorpora le Luxembourg dans l'empire romain pendant environ 500 ans. Avec l'invasion des Francs au 5^{ème} siècle après J.C., le dialecte francique occidental atteignit le territoire luxembourgeois. A la suite des politiques d'implantation des tribus germaniques, de la christianisation au Haut Moyen-Âge ainsi que des tentatives d'expansion des souverains luxembourgeois, le territoire du Luxembourg, auparavant de seule culture germanique (Germania), s'enfonça plus profondément à l'intérieur des terres romanes occidentales. Sous le règne de Henri IV l'Aveugle (père d'Ermesinde, de la Maison de Namur) le comté de Luxembourg acquiert les comtés de Namur, Laroche et Durbuy (Trausch 1989, 57-64 ; 1992, 21-25). A partir du milieu du 12^{ème} siècle et du règne de Henri IV commence un recentrage des Luxembourgeois en direction de l'espace linguistique romanophone.

Dans cet espace, on écrit en latin, la lingua franca commune du Moyen-Âge en Europe. Le français devait être aussi enraciné dans l'ouest du comté que

le moyen-allemand à l'est. Cette variété de l'allemand donnera plus tard naissance entre autres au luxembourgeois.

¹ La traduction allemande donnerait : « Au nom du fils de Dieu. Qu'il soit porté à la connaissance de tous les croyants maintenant et à venir, des religieux et des laïcs, que le comte Sigfrid de noble lignée, dans l'intention d'acquérir le castel de Lucilinburhuc, s'adressa à l'archevêque Bruno, frère de l'empereur, qui exerçait le pouvoir sur l'empire, en vue de lui exposer son souhait (...). »

On ne peut cependant encore parler de francique mosellan vers l'an 750, mais plutôt de moyen-allemand, un dialecte qui montre des similitudes avec les documents écrits retrouvés dans la région de Cologne. Sur base des analyses phonétiques et graphiques, les linguistes sont arrivés à la conclusion qu'il devait exister à l'époque un espace linguistique commun au moyen-allemand, qui unissait le francique ripuaire autour de Cologne et le francique mosellan.

Il n'est pas possible sur base des documents de retracer le francique moyen tel qu'il devait être parlé à l'époque. Il est cependant remarquable de constater que le francique moyen (en tant que précurseur du luxembourgeois) est déjà fixé au moment où l'on commence à écrire la langue allemande vers le haut Moyen-Âge. Echternach et Trèves peuvent revendiquer de posséder les plus vieux témoignages de la langue populaire. Ainsi les gloses, termes provenant du grec *glossa* = langue, qui prennent le sens de « remarque explicative » en latin. Par gloses, on entend des annotations en langue populaire - ici en francique moyen - dans un texte latin qui ont pour fonction de traduire, d'expliquer ou de commenter. Ces gloses furent pour la plupart annotées à l'encre et à la plume par des moines afin de mieux comprendre le texte ou d'améliorer les connaissances en latin. Cette technique fut introduite à Echternach par les moines anglais et irlandais qui fréquentaient l'abbaye fondée au 7^{ème} siècle par Saint Willibrord. Le nombre de gloses dont la provenance est avec certitude Echternach s'élève à 13 (Bruch 1953, 102 ; Glaser/Moulin 9 et suivantes). La rareté de ces gloses au 8^{ème} siècle augmente d'autant plus la valeur historique de ces documents.

La glossographie d'Echternach possède par ailleurs une autre caractéristique marquante : les gloses sont gravées dans le parchemin au moyen

d'un style (sorte de poinçon en métal), une technique utilisée au 8^{ème} et 9^{ème} siècle qui rend le déchiffrement très difficile. On peut dire par exemple que les impressions réalisées par certaines imprimantes utilisent la technique de la glose par gravure.²

² Entretemps, on a découvert 70 manuscrits qui contiennent des gloses gravées en vieil haut-allemand, ce qui fait 5 % de la totalité des manuscrits contenant des gloses par gravure.

A côté des gloses par gravure, on utilisait à Echternach aussi les gloses à l'encre. Dans de nombreux cas, elles étaient utilisées pour l'enseignement du latin qui se pratiquait à l'abbaye. Ainsi on retrouve à Echternach des gloses en langue populaire pour commenter ou expliquer les œuvres classiques de 12 écrivains romains (Virgile, Horace, Perse, Juvénal, Térence, Boèce, Avitus etc. ³).

Suit ici un extrait d'un codex réunissant différents auteurs latins accompagné de gloses explicatives.

Les gloses d'Echternach ont fait l'objet d'analyses linguistiques approfondies et ont toutes été classées parmi la famille du moyen-francique. Par conséquent, elles peuvent nous aider à comprendre quelle devait être la langue parlée à cette époque.

³ Si l'on considère l'ensemble des gloses en vieil haut-allemand sur le sujet des auteurs romains classiques, celles d'Echternach en offrent une palette unique. Par ailleurs, ces gloses nous dévoilent un aspect de l'enseignement au Moyen-Âge. (Glaser/Moulin, 9)

2.2 Du Moyen-Âge à l'époque moderne (environ 1050 à 1839)

2.2.1 Yolande, poème épique du frère Hermann

On connaît très peu de la langue luxembourgeoise au Moyen-Âge entre 1050 et 1350 (4) La redécouverte du Codex Mariendalensis longtemps considéré comme disparu est d'autant plus importante pour l'histoire de la langue. Le Codex contient un manuscrit de l'an 1320 et fournit une copie relativement ancienne du poème du frère Hermann von Veldenz : Yolande de Vianden. Du point de vue linguistique, ce manuscrit est d'une importance considérable, car il constitue une pierre d'angle permettant de cerner la langue dans le pays de Luxembourg et le bassin mosellan au 13^{ème} et 14^{ème} siècles.

Suit ici un extrait de ce poème. Madame Filatkina détaille quelques caractéristiques linguistiques du moyen-francique.

(4) Quelques rares documents (p.ex. Annolied {vers1110}, Alexanderlied du curé Lamprecht {vers1130}, der Wilde Mann {1^{ère} moitié du 12^{ème} siècle}, Arsteiner Marienlie {vers 1140, mais fort proche du francique rhénan}, König Rother {vers 1160, mais rédigé en bavarois}, Herzog Ernst {vers 1175 en bavarois} présentent une appartenance au francique mosellan. Plus tard, dans la 2^{ème} moitié du 13^{ème} siècle, ce profil linguistique s'estompe sous l'influence des langues administratives suprarégionales ou par le fait que les auteurs ne sont pas toujours d'origine mosellane.

A cette époque, le francique mosellan se distingue encore difficilement du francique ripuaire. Pourtant, le texte de « Yolande » laisse déjà apparaître quelques caractéristiques de la langue. Exemples : le « h » pour les pronoms « hin » et « her », les termes « dycke » signifiant « oft, sehr » ou « baz » pour « besser », le remplacement de la diphtongue « eu » par le son « u » comme « vure » pour « Feuer ». Les pronoms en « h » caractérisent aujourd'hui encore le francique mosellan et le luxembourgeois.

2.2.2. Exemples de la langue des affaires

Au contraire des documents littéraires assez rares vers la fin du Moyen-Âge et le début de l'époque moderne (5), les documents relatifs au monde des affaires sont assez nombreux dans l'espace luxembourgeois.(6)

Pour comprendre l'utilisation qui est faite des langues écrites au Luxembourg, il faut se situer dans le contexte historique de l'époque. C'est aux 13^{ème} et 14^{ème} siècles que le comté de Luxembourg acquiert une importance politique indéniable. Il s'étend sur 10.000 km², soit 4 fois la superficie du Luxembourg actuel. Le petit état comporte cependant une multitude de petits territoires dotés d'une certaine autonomie mais restés vassaux du comte de Luxembourg. Sur une carte du 13^{ème} siècle, on peut voir que la frontière linguistique romano-germanique divise le comté de Luxembourg en deux territoires de superficie sensiblement égale. Par ailleurs, le comte avait nommé deux sénéchaux (un francophone et un germanophone) pour l'administration des deux régions. La frontière administrative ne

correspondait pas exactement à la frontière linguistique , car les sénéchaux avaient autorité sur quelques groupes de population appartenant à l'autre communauté. (Reichert 1997, 394)

-
- (5) Voir les documents du début de l'époque moderne les œuvres littéraires suivantes : Echternacher Volkslied (du 15^{ème}), Johann Kecks, Fürstenlob (du 16^{ème} siècle)
- (6) Voir Trierer SFB, Edition Wampach, la version digitale en ligne dans BNL ; Fonds Nicolas van Werveke
Le sénéchal représente le plus haut fonctionnaire pour l'administration du territoire, pour les deux sénéchaux voir W. Reichert (1997, 391,394)

Dans le comté de Luxembourg, les langues écrites étaient le latin, le français et bien plus tard, vers le milieu du 14^{ème} siècle, l'allemand. Le choix de la langue dépend de plusieurs facteurs. D'abord, il y a lieu de faire la distinction entre le Luxembourg roman (Romania) et le Luxembourg germanophone (Germania), car les deux régions connurent des évolutions différentes. Ensuite, l'usage de la langue semble dépendre de la catégorie sociale (7) : la langue utilisée à la cour comtale et dans la haute administration différait de celle en usage dans l'administration subalterne (chez les fonctionnaires des villes par exemple)

Je voudrais illustrer l'usage de la langue écrite par trois exemples. Commençons par **la langue en usage à la cour**.

Bien que la population d'expression germanophone était la plus nombreuse avant les extensions territoriales de Jean l'Aveugle (1310-1346), le français remplace progressivement le latin dans les documents échangés à la cour du comte de Luxembourg et ce malgré le fait que le berceau des comtes se trouvait bien du côté germanophone. C'est l'orientation politique, l'extension vers l'ouest de la zone d'influence des comtes et le rayonnement du français qui favorisèrent l'usage de cette langue à la cour luxembourgeoise. Ainsi, c'est l'exemple des territoires voisins qui fut déterminant dans le choix de la langue écrite. Le français apparut pour la première fois en 1232 dans un document de la châtellenie de Durbuy, document probablement écrit par un secrétaire du comte de Luxembourg.

Depuis lors, l'usage du français se renforce constamment et finit par supplanter le latin au tournant du 14^{ème} siècle (Reichert 1997, 374). Déjà vers 1240 la cour comtale de Luxembourg semble être un centre de rayonnement du français écrit (Reichert 1997, 409) : 69 % des documents rédigés à la cour sont en français, même des actes rédigés par Henri V et destinés à des couvents ou des familles germanophones du Luxembourg (par exemple les comtes de Vianden).

(7) Robert Bruch (1953, 80) : bilinguisme déterminé par la catégorie sociale

Cfr W. Reichert (1997, 395) ; les extensions territoriales de Jean l'Aveugle étaient dans la partie sud-ouest du comté, dans les Territoires de Damvillers, Orchimont, Mirwart, Ivois, Virton (cfr à cet endroit, 394)

cfr W. Reichert (1997, particulièrement 466-475)

Sous les règnes de Henri V, Henri VI et Henri VII, donc entre 1247 et 1313, on assiste à une percée du français dans les documents de la cour comtale. Le couronnement de Henri VII comme roi et empereur réoriente la politique vers l'est et le latin réapparaît dans les écrits. A partir de 1320 et l'avènement de son fils Jean l'Aveugle et pendant environ 100 ans, l'allemand fait son entrée dans les documents de la cour⁽⁸⁾. La plupart des échanges épistolaires concernent les rapports entre Jean l'Aveugle avec ses vassaux. Cependant, on constate que la langue de ces écrits change assez souvent, comme le décrit l'historien Wilfried Reichert originaire de Trèves : (1997,439) « Comme les échanges entre les nobles et le comte comportent plusieurs lettres, la langue variait souvent même endéans des laps de temps assez courts. C'est ainsi que le comte Johann von Sponheim reçut en 1314 une lettre de créance en latin. Dix ans plus tard, le comte de Luxembourg lui expédie une lettre rédigée en allemand évoquant des liens de vassalité. Le comte Eberhard von Katzenelnbogen fut acquis comme vassal par la maison de Luxembourg dans une lettre rédigée en latin. Trois ans plus tard, il établit lui-même une contre-lettre en allemand. A partir de 1325, le comte Georg von Veldenz recut de Jean l'Aveugle trois lettres en allemand, mais s'adressa à lui entretemps en latin [...] »

Mon deuxième exemple concerne les **échanges épistolaires de la noblesse** pour lesquels il faut distinguer les quartiers wallons (Romania) des quartiers allemands (Germania). La percée du français comme langue administrative de la maison comtale favorise sa diffusion auprès des familles nobles francophones, des chevaliers, de la bourgeoisie, des hauts-fonctionnaires. (Völker 2000, 40) ainsi qu'auprès du clergé. En 1270, le latin est entièrement remplacé par le français dans la « Romania » luxembourgeoise. Dans la « Germania », les choses se présentent de manière assez variable. A ce stade des recherches, on n'a pas découvert un code établissant avec certitude l'usage de la langue dans les échanges entre la maison comtale et les familles nobles (Reichert 1997, 434).

(8) Le plus ancien document de la cour comtale date du 18 janvier 1322 : il décrit la vente des terres que détenaient les seigneurs de Blankenheim à Reuland.

Harald Völker : *Altfranzösisch in deutscher Feder ? Sprache und Verwaltung in der Grafschaft Luxemburg im 13. Jh.*

Dans : *Schreiben in einer anderen Sprache. Zur Internationalität romanischer Sprachen und Literaturen. Romanistisches Kolloquium XIII.* Hg. V. Wolfgang Dahmen, Günter Holtus, Johannes Kramer, Michael Metzeltin, Wolfgang Scheickard, Otto Winkelmann. Tübingen, 35-52.

Contrairement à la partie francophone du comté, on constate dans la partie germanophone un maintien assez tardif du latin (jusque 1256 environ ; Reichert 1997,450) et une légère tendance à un usage plus fréquent du français à partir de 1320. Les documents émanant du tribunal des chevaliers illustrent le mieux cet état de choses. Cette institution, organe de la noblesse et de la chevalerie, était née dans la partie germanophone pour régler les problèmes patrimoniaux. Pour la période entre 1266 et 1379, on répertoria 315 écrits, dont 121 pièces rédigées en latin, 115 en français et 69 en langue allemande.

Mon troisième exemple concerne les **fonctionnaires subalternes** principalement au niveau des villes. Dans ce cas, la langue écrite variait suivant les circonstances. Le bilinguisme latin/allemand concernait seulement la partie orientale du comté, à savoir les villes d'Echternach et Bitburg ; à Arlon, Thionville et Luxembourg on utilisa le français puis l'allemand vers 1350. L'usage de la langue en un lieu de la Germania

luxembourgeoise dépendait de l'éloignement de ce lieu par rapport à la frontière linguistique. D'un point de vue général, on peut dire aujourd'hui qu'il était fait usage de l'allemand dans les textes relevant de la coutume religieuse ou séculière, dans les actes de donation, les contrats de mariages, testaments, inventaires de biens, négociations juridiques et livres de compte. En guise d'exemple, on peut relever les livres de comptes de la ville de Luxembourg entre 1388 et 1500, exclusivement rédigés en allemand. *Mme Filatkina expose à l'assemblée la première page d'un livre de comptes de 1415 reprenant la liste des recettes.* L'allemand s'impose, malgré les importantes modifications historiques à cette époque : en effet, la lignée des comtes de Luxembourg expire vers 1443 et est remplacée par des souverains étrangers jusqu'au 19^{ème} siècle qui utilisent le français comme langue parlée et écrite. De 1443 à 1506, ce sont les ducs de Bourgogne (conquête de Philippe le Bon) ensuite les Espagnols (1506-1684 et 1697-1714), les Autrichiens (1714-1795) puis enfin les Français (1687-1697 et 1795-1814).

3. Emancipation socio-linguistique du luxembourgeois : de 1839 à nos jours

A partir de la fin du 17^{ème} siècle, d'importantes modifications politiques auront des conséquences sur le développement futur de la langue luxembourgeoise à court et moyen terme. Si en 1364, le comté disposait encore de la plus grande superficie, les choses changent à l'issue de la Guerre de Trente Ans, lorsque le Luxembourg doit concéder sa partie méridionale à la France lors du Traité des Pyrénées en 1659. Par la suite, le Congrès de Vienne réunissant les puissances victorieuses sur la France napoléonienne, donne à la Prusse la partie orientale du comté. En dédommagement, le roi de Hollande Guillaume d'Orange Nassau reçoit le Luxembourg en propriété personnelle (9). Le comté devient duché. En 1839, suite à la révolution belge et l'annexion à la Belgique de l'actuelle province de Luxembourg, le duché prend sa forme actuelle et obtient son indépendance.

De cette manière naît un nouvel Etat par la seule volonté des grandes puissances européennes, sans aucun mouvement d'indépendance nationale ni de sentiment d'appartenance ethnique.

Comme vous pouvez le remarquer sur la carte, le Luxembourg se trouve depuis 1839 totalement en région germanophone. Désormais, l'ancien territoire bilingue comprenant une Germania et une Romania luxembourgeoise a fait place à un pays réduit à sa composante francique mosellane (Moulin 2006, 307). La frontière linguistique correspond désormais à la frontière politique du pays, à l'exception de la région d'Arlon. La situation du Luxembourg en territoire germanophone n'a rien changé au multilinguisme historique qui reste bien vivant dans le pays.

La position de la population à l'égard du luxembourgeois ne change pas par suite de la création de l'Etat indépendant. La langue ne devient pas naturellement et automatiquement la langue nationale. L'article 30 de la première constitution de 1948 définit l'allemand et le français en tant que langues officielles du pays (10) ; il n'est pas fait mention du luxembourgeois.

(9) Au cours du Congrès de Vienne, le roi Guillaume d'Orange-Nassau perd ses possessions en Westphalie qui passent à la Prusse.

(10) Le choix de l'une ou l'autre langue est facultatif et ne doit pas être limité.

C'est de cette époque que datent les premiers essais des écrivains (Antoine Meyer, Michel Rodange, Michel Lentz, Edmond de la Fontaine, etc...) en langue luxembourgeoise. Le choix de la langue repose toujours sur la même constatation : le luxembourgeois est la langue qui résonne le plus autour de nous et constitue l'élément le plus important de l'identité nationale ; c'est donc en luxembourgeois qu'on est compris le mieux. Antoine Meyer et Dicks pensent tous deux que la langue est tellement répandue en tant que moyen de communication qu'elle nécessite une forme écrite normée. C'est pour cette raison que les premières œuvres littéraires contiennent des annexes traitant de l'orthographe et de la grammaire. C'est le cas pour une des premières œuvres entièrement en luxembourgeois du professeur de mathématiques Antoine Meyer

« e Schreck ob de 'Lezeburger Parnassus » parue en 1829. A la fin du fascicule se trouve la première grammaire du luxembourgeois rédigée par von Gloden. C'est aussi de la fin du 19^{ème} siècle que sont datés les premiers essais de règles orthographiques et les premiers dictionnaires. Comme c'est le cas pour l'histoire de la langue allemande, ce sont principalement les écrivains et/ou les professeurs de lycées qui en sont les auteurs.

Même si les auteurs « classiques » luxembourgeois du 19^{ème} siècle rédigent leurs ouvrages dans cette langue et plaident pour la conservation de ce patrimoine pour leurs descendants, ils ne considèrent pas leur langue par opposition à l'allemand, mais plutôt comme une des nombreuses variantes de celui-ci. La langue n'a donc pas encore le caractère de différenciation d'une langue nationale. Ces auteurs utilisent d'ailleurs des termes comme « ons Däitsch, letzebuenger Däitsch ou patois allemand. »

Néanmoins, Dicks, Rodange et Lentz contribuèrent par leurs écrits à renforcer le sentiment d'identité nationale qui était déjà présent plus ou moins consciemment parmi la population luxembourgeoise. C'est le mérite de ces écrivains d'avoir permis à la langue luxembourgeoise de posséder une littérature propre dès la fin du 19^{ème} siècle, au même titre que l'allemand, l'anglais et le français.

C'est sur ce fait indéniable que s'appuie le député Caspar Matthias Spoo lorsque en 1896, il tient son discours d'entrée en luxembourgeois et défend le statut de la langue du pays.

Voici quelques extraits de son discours (nous nous sommes permis d'appliquer à ce texte les nouvelles règles d'orthographe en vigueur-[B. Dondelinger])

Déi Fro, ob e Lëtzebuenger Deputéierten hei, virum Forum vum Land, a senger Heemechtssprooch ze rieden däerf, ka guer net a Betruecht kommen [...] Ons Sprooch ass déi däitsch ! An ech behaupten nach ewell,

datt si vill méi al a vill méi éirewiert ass, wéi dat sougenannt Houdäitsh, well Honnerten an Honnerte vu Joeren ass si geschwat ginn, éier e Lessing, E Goethe an e Schiller bestanen hunn, déi dem Houdäitschen eréischt seng besser Gestalt ginn hunn [...] Ons Sprooch ass ee vun de gesontesten a räischten Idiome vun der germarnescher Zong. Wann déi neidäitsch Geléierten emol an d'Verleeënheet kommen, wou se dat recht Wuert siche sollen fir eng nei Iddi auszedrécken, da kënne se sech un ons wenden [...] Aner Völker hunn hire Goethe a Shiller, hire Shakespeare a Byron, hire Jean-Jacques Rousseau a Victor Hugo [...] Mir aner hunn onsen Dicks an onse Lentz, deen een dee Groussen, deen aneren den Herrlechen, déi an onse klenge Verhältnësser dat selwecht sinn, wéi déi an hire groussen [...]

Spoo justifie l'utilisation du luxembourgeois au Parlement par l'ancienneté de la langue, sa créativité et sa richesse littéraire, sa compréhension largement répandue dans le pays et son statut de langue maternelle. Il ne consteste nullement son apparentement à l'allemand.

Ce n'est que plus tard, lors de l'occupation du Luxembourg par les nazis et la germanisation forcée entre mai 1941 et septembre 44 que les Luxembourgeois vont se définir par opposition à l'Allemagne et à l'allemand. Les nazis interdisent l'usage de la langue maternelle, germanisent les noms et refusent toute identité propre des Luxembourgeois par des slogans comme *Luxembourgeois/Tu es allemand/Ta langue maternelle est l'allemand/Stop à ton idiome étranger/Retour à l'empire allemand/*. La réaction de la population luxembourgeoise se manifeste clairement lors du projet de rescencement planifié par l'administration civile allemande le 10 octobre 1941.

A côté des informations personnelles habituelles, le questionnaire requiert la réponse à trois questions insidieuses : citoyenneté actuelle, langue maternelle et appartenance culturelle et raciale. Le questionnaire comporte un commentaire en petits caractères expliquant que les réponses comme Plattdeutsch ou luxembourgeois ne sont pas acceptables pour le point concernant la langue maternelle. De même les réponses comme Bavaois, Saxons ou Luxembourgeois

ne le sont pas non plus pour le point concernant l'appartenance culturelle et raciale. Au lieu des réponses attendues (à savoir trois fois allemand), les luxembourgeois indiquent trois fois *lëtzebuergesch*. Cette réponse *dräimol Lëtzebuergesch* fera office de slogan dans le cadre de la lutte anti-fasciste. Le Gauleiter de l'époque se vit contraint de retirer ce rescencement en toute dernière minute.

Les conséquences de ces événements politiques sur la situation linguistique du Luxembourg doivent encore être analysées (Moulin 2006, 309). Il est certain qu'ils engendrèrent un profond changement sur l'évolution socio-linguistique de la langue luxembourgeoise. Tout ce qui avait été dit avant la guerre trouve ainsi un nouvel éclairage. L'usage de l'allemand en pâtit sérieusement, surtout dans le cadre officiel comme au Parlement et auprès de l'Eglise, et disparaît presque totalement dans l'image extérieure du pays. La langue luxembourgeoise remplace désormais l'allemand. La meilleure illustration en est la dénomination bilingue français-luxembourgeois des noms de rues et de localités.

L'émancipation de la langue luxembourgeoise depuis la fin de la 2^{ème} guerre mondiale trouve son ancrage législatif dans la loi sur les langues du 24 février 1984. D'après cette loi, le français, l'allemand et le luxembourgeois sont proclamés langues administratives du pays et les fonctionnaires en feront usage dans la mesure du possible (cfr art. 3 et 4 de la loi). Le français confirme son statut de langue de référence pour les textes législatifs (voir art. 2). Le luxembourgeois devient la seule langue nationale, ce qui en fait un symbole national (voir art. 1). La littérature en langue luxembourgeoise se répand graduellement (prose et livres pour enfant). Depuis 1999 son orthographe est fixée et une série de nouveaux dictionnaires et de grammaires sont édités.

Le 12 août 1999, la première déclaration gouvernementale en luxembourgeois est proclamée devant le Parlement. Comme le fait remarquer Claudine Moulin (2006, 309f), cet élargissement de l'usage du luxembourgeois ne conduit et ne

conduira cependant pas à un refoulement des autres langues. Comme auparavant, les langues usuelles se partageront les différents domaines de l'écriture : le français pour la langue législative et l'allemand pour les médias de masse. Je voudrais évoquer la co-existence pacifique des trois langues en citant un article de l'écrivain Roger Manderscheid adressé à l'éditeur Francis van Maele.

4. Quelques caractéristiques linguistiques systémiques du luxembourgeois.

Le luxembourgeois présente des spécificités socio-linguistiques mais également systémiques qui sont un véritable défi pour les chercheurs. Dans la littérature scientifique, la langue est décrite comme autonome de l'allemand et du français. (Moulin 2006,308).

4.1. Morphologie

Sur le plan morphologique, remarquons le système de déclinaison simplifié suite à la fusion du nominatif et de l'accusatif, que ce soit au singulier ou au pluriel (den Auto, den Auto), et du remplacement du génitif par le datif possessif (dem Auto seng Faarf) ou par la construction à l'aide de la préposition « vum » (d'Faarf vum Auto).

Par contre, les marques du pluriel sont beaucoup plus compliquées qu'en allemand par suite du changement fréquent de la voyelle. En allemand, le pluriel est prévisible à 100 % lorsque l'on connaît le singulier : le « a » court prend l'umlaut « ä » (Hand, Hände), le « o » long devient « ö » (Stoß, Stöße), la diphtongue « au » devient « äu » (Haus, Häuser) etc. En luxembourgeois, le tableau est bien différent, puisqu'au pluriel, le changement de voyelle (11) est souvent imprévisible. Le pluriel des noms d'origine étrangère est parfois aussi assez déroutant (le tiroir : den Tirang, d'Tiräng).

Pour la fréquence de ce phénomène dans les dialectes allemands, cfr : W. König, dtv-Atlas, S. 155

D. Nübling, *Zur Entstehung und Struktur ungebändigter Allomorphik*, in : *Systemlinguistische Studien* (en cours d'impression)

(11) Le changement de voyelle en haut-allemand moderne n'est possible que lorsque le mot comporte deux syllabes ; en luxembourgeois, cela arrive aussi avec les monosyllabes [cfr Floss, Flëss (le fleuve) /Numm, Nimm (le nom)]

La flexion à la 2^{ème} et à la 3^{ème} personne du singulier est également assez complexe en luxembourgeois qui, contrairement au haut-allemand moderne, touche également les verbes faibles (cfr ech bezuelen, du bezils, hie bezilt/ ich bezahle, du bezahlst, er bezahlt). Par contre, le prétérit a quasi disparu, remplacé par une périphrase indiquant le passé. Seuls une vingtaine de verbes encore utilisés fréquemment connaissent encore une forme prétéritale. Dans ce cas, on assiste à une uniformisation, puisque le son « ou » est très répandu (gouf, koum, louch, souz, etc).

Par ailleurs, il est intéressant de relever la fonction qu'a prise le verbe « ginn » (donner) en tant qu'auxiliaire du passif, probablement depuis le 15^{ème} siècle. A Luxembourg, on dit « d'Bréck gëtt gebaut » (en allemand, die Brücke wird gebaut). Cette évolution est intéressante, car la signification du verbe « geben » ne contient absolument aucun élément permettant de présumer un tel usage : le verbe « geben » signifie une action émanant du sujet (sie gibt ihr das Buch [weg,rüber]) , alors que la voix passive fait du sujet de la phrase un élément qui subit l'action. On ne sait rien de la raison de cette évolution.

4.2. Phonetik/Phonologie

Du point de vue phonétique ou phonologique, il convient de mentionner un phénomène très intéressant qui semble bien être une caractéristique propre au luxembourgeois : l'Eifeler Regel ou la disparition de la consonne « n » à la fin des mots ou des syllabes devant toutes les autres consonnes, à l'exception de *d,t,n,h,z*. Exemple : ech schreiwen de Bréif haut den Owend. Cette règle est bien respectée dans tout le Luxembourg malgré sa complexité. En Allemagne, le francique mosellan accepte une certaine variabilité, ce qui réduit le champ d'application de cette règle.

O. Werner, Die starken Präterita, in : German Life and Letters 43 (1990), 182-190

En ce qui concerne la conservation des formes du prétérit au nord du Luxembourg, cfr la carte dans : R. Bruch, *Grundlegung einer Geschichte des Luxemburgischen*, P. 246.

4.3 Phraseologie

Le processus de disparition du *n* et les autres caractéristiques phonétiques et morphologiques démontrent que le luxembourgeois est parvenu à s'émanciper du francique mosellan parlé en Allemagne d'une part et de l'allemand standard d'autre part. Je suis arrivé à la même conclusion en analysant la phraséologie et les tournures spécifiques du luxembourgeois.

Les recherches statistiques ont montré que, parmi les dialectes parlés de part et d'autre de la Moselle, seuls 7 des 40 idiomes sont communs. Dans la plupart des phraséologismes, on remarque une différence dans le niveau de connaissance : en luxembourgeois, les usages plus anciens se maintiennent, tandis que du côté allemand, ils ont tendance à disparaître de par l'influence de l'allemand standard. Quelques exemples : *en Napp op een hunn, hien huet eng an der Hatt, Holz op een tässelen*. Les personnes interrogées ont dit qu'elles comprenaient les expressions, mais qu'elles ne les utiliseraient pas dans leur propre dialecte. Dans plusieurs cas, les patoisants ont reconnu qu'il existait dans leurs dialectes d'autres expressions très proches sémantiquement (*einem auf dem Kicker haben/de Muk op een hon ; eine im Ohr haben, Holz op een leeen*). Ces expressions dialectales fort répandues sont donc plus caractéristiques du francique parlé de ce côté-ci de la Moselle que du francique du côté allemand où elles ont tendance à se transformer sous l'influence du haut-allemand. La frontière politique entre le Luxembourg et l'Allemagne partage ainsi très clairement le francique mosellan occidental en deux parties distinctes. Cette frontière ne constitue pas vraiment un obstacle à la compréhension, mais il y a des différences dans l'usage et dans la distribution de ces expressions.

Peter Gilles, Dialektausgleich im Lëtzebuergeschen - Zur phonetisch-phonologischen Fokussierung einer Nationalsprache. Tübingen 1999, p. 229.

Heiko Girnth, Etnwicklungstendenzen der « Eifeler Regel » im Moselfränkischen, dans : Claudine Moulin /Damaris

Nübling : Systemlinguistische Studien zum Luxemburgischen und zum Moselfränkischen. Tagungsbeiträge zum Workshop « Luxemburgisch » vom 29.08.2001 in Leuven (im Druck).

La frontière politique devient cependant un obstacle à la compréhension dans certaines expressions ou métaphores issues du quotidien de la culture locale luxembourgeoise. Dans certains cas, les coutumes anciennes apportent un éclairage sur les expressions les plus répandues en luxembourgeois. Dans d'autres cas, l'origine des expressions est à attribuer à des particularités locales (*vun der Dommeneksmille sinn, hie muss no Nouspelt geschéckt ginn fir hien ëmzebaken, al wéi den Zolwerknapp/den Helperknapp*). D'autres expressions n'ont aucun pendant dans le francique de la région de Trèves, car elles sont des emprunts au français : Plomme loossen, ee mam Kolli huelen, am Fong geholl, un de Plafong goen, am Kulang landen. Dans ces cas, le luxembourgeois de Trèves utilisera des expressions en provenance de l'allemand standard.

5. Présentation du Centre de recherches pour les langues et littératures luxembourgeoises.

J'espère avoir pu démontrer dans mon exposé que la langue luxembourgeoise présente suffisamment de matière à la recherche scientifique, que ce soit dans les domaines socio-linguistique ou systémique. Beaucoup de ses caractéristiques propres n'ont pas pu encore trouver d'explications satisfaisantes. C'est à ces besoins de recherche que tente de répondre notre centre d'études pour les langues et littératures luxembourgeoises.

Ce centre fut créé en novembre 2004 sur initiative du Professeur Claudine Moulin de la Faculté de Langue et de Littérature de l'Université de Trèves. Le Centre de recherches tente de mettre à profit les connaissances développées depuis longtemps par l'université en matière d'études romanes et germaniques pour développer une plate-forme propre dans le domaine de la luxembourgistique. Il est absolument ouvert à toute collaboration avec d'autres universités ou institutions. Nous travaillons déjà en étroite collaboration avec les universités de Luxembourg, de Mayence, Zürich, le Deutschen Sprachatlas et l'université de

Marbourg. Nous coopérons aussi avec des institutions comme le HKFZ, le Centre National de Littérature de Mersch ou les Archives Municipales de Luxembourg.

Nous sommes avant tout un centre de recherches et c'est la raison pour laquelle cette diapositive vous montre une liste assez exhaustive des projets actuellement en cours. Nos thèmes de prédilection sont l'histoire de la langue luxembourgeoise et l'histoire du multilinguisme à Luxembourg (Yolanda, Ravida, Geldermanns/Bange ; manuscripts en moyen-francique). Des projets orientés sur la langue actuelle s'attachent à décrire les zones dialectales du luxembourgeois dans un cadre dynamique (LuxSA). Les cartes sont disponibles sous forme digitales et accessibles via Internet. Nous nous intéressons aussi aux comparaisons possibles avec les dialectes franciques mosellans voisins (FilatkinaMoselfränkisch ; FilatkinaPhraseologie). Nous préparons également sous forme digitale la matière nécessaire à la recherche linguistique et littéraire et exploitons celle-ci avec les technologies les plus modernes (Semantic-Web-Forschung et Lexicolux). Finalement nous documentons la littérature disponible sur la linguistique luxembourgeoise et mettons à disposition de la communauté scientifique ou de toute personne intéressée un aperçu exhaustif des publications existantes (BiblioLux).

Nous ne sommes cependant pas seulement un Centre de Recherches, mais nous proposons une offre de services aux universités de Luxembourg, Trèves, Mayence et Zürich en matière de luxembourgistique. Concrètement, cela signifie que nos collaborateurs et collaboratrices proposent des conférences ou séminaires relatifs à la langue et littérature luxembourgeoises et que nous apportons notre assistance aux travaux des étudiants (travaux des doctorants).

Nous espérons ainsi apporter notre contribution scientifique aux recherches sur l'histoire de la langue locale et l'émancipation socio-linguistique du luxembourgeois. A ce stade, il n'est pas possible de prédire quelle sera

l'évolution future de la langue. Il faut garder à l'esprit les mots du célèbre linguiste luxembourgeois Robert Bruch (1953, 82f), qui prétendait : « Le plus grand danger auquel devrait faire face le luxembourgeois dans sa spécificité serait la conquête par des niveaux de cultures supérieurs, c-à-d son développement en tant que langue de culture. »